20

Couture



DU NOUVEAU EN ALBERTA





L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

vous présente

UNIR
LES FRANCO-ALBERTAINS POUR CONSERVER LEUR LANGUE,
LEURS TRADITIONS NATIONALES, LEURS MOEURS
ET COUTUMES PARTICULIÈRES ET **ASSURER**
LEUR SURVIVANCE COMME ENTITÉ CATHOLIQUE ET FRANÇAISE.

A.C.F.A.
DIEU ET NOS DROITS

Edmonton, 11 novembre, 1959.

Chers compatriotes,

Depuis 1925, votre Association a inauguré en Alberta de nombreuses initiatives dans l'intérêt ethnique, culturel et économique de notre population.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter un programme qui contribuera à la sécurité financière de nos familles tout en favorisant l'unité de notre groupe minoritaire.

C'est un honneur pour moi de vous recommander le plan d'assurance-Vie exposé dans ces pages et je sollicite votre adhésion.

Veuillez me croire,

Sincèrement vôtre.

A. M. Déchêne.
Prés-gén.



L'ALBERTA

Terre noire et profonde, elle offre au regard de vastes horizons ensoleillés. Immenses plaines où des moissons abondantes ondulent au souffle du vent, Rocheuses majestueuses se profilant dans le lointain, avec son climat sec et salutaire, ses nombreuses ressources de blé, de pétrole, de gaz et de tant d'autres richesses, voici l'Alberta, notre terre.

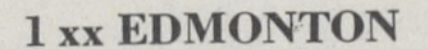
60,000 Canadiens-français sont ici, chez eux, bénéficiant d'un niveau de vie appréciable, fruit de leurs efforts indomptables et de l'héroïsme de leurs pères, ces vaillants pionniers! Que de chemin parcouru si l'on songe que moins de 100 ans se sont écoulés depuis la venue de Monseigneur Vital Grandin, du Père Lacombe, O.M.I., et de tous les autres, si chers à nos cœurs. Sans route, sans pont, vivant de chasse et de pêche, dévorés par les moustiques ou mourant de froid, ils se firent, tout à la fois, prêtres, docteurs, paysans, constructeurs, pour aider et soutenir ceux qui, sur leurs pas, étaient venus implanter au milieu des indiens une civilisation française basée sur la famille, l'Église et l'école.

La colonisation devait voir naître bien des difficultés dues à l'apport de religions et de langues diverses. Il fallait survivre ou être assimilé. Race fière, peuple courageux, le Canadien-français refusa d'abandonner ce qui fait l'honneur de sa race. Animés de cet idéal, nos pionniers sentirent la nécessité de se connaître pour mieux s'aimer, de s'organiser pour mieux se défendre.

De nombreuses et belles œuvres de survivance virent le jour — St-Jean-Baptiste, théâtres, fanfares, cercles paroissiaux — mais il manquait la coordination nécessaire à toute action efficace.

1925 devait marquer un important tournant de notre histoire: 500 délégués se réunirent en cette année à Edmonton et y fondèrent l'Association Canadienne-française de l'Alberta. . .

PHOTO: BUREAU CANADIEN DU TOURISME



1 xx EDMONTON
2 JASPER PLACE
3 ST-ALBERT
4 VILLENEUVE
5 LAMOUREUX
6 FORT SASKATCHEWAN
7 MORINVILLE
8 LEGAL
9 VIMY
10 PICARDVILLE
11 WESTLOCK
12 GLYDE
13 BARRHEAD
14 ATHABASKA
15 SMITH
16 SLAVE LAKE
17 FAUST
18 JOUSSARD
19 x MC LENNAN
20 DONNELLY
21 FALHER
22 GIROUXVILLE
23 JEAN COTE
24 NAMPA
25 MARIE REINE DES COEURS
26 PEACE RIVER
27 ST-ISIDORE
28 TANGENTE
29 EAGLESHAM
30 CODESSA
31 WANHAM
32 RYCROFT
33 SPIRIT RIVER
34 GRANDE PRAIRIE
35 GUY
36 VALLEY-VIEW
37 WHITE-COURT

LÉGENDE

Souligné:
Cercle Local de l'ACFA
Non souligné:
Paroisse bilingue ou anglaise où se trouvent un certain nombre de familles d'expression française.
xx: Archevêché
x: Évêché

38 HINTON
39 PINCHER CREEK
40 CLUNY
41 x CALGARY
42 RED DEER
43 CASTOR
44 CHAUVIN
45 BEAUMONT
46 VEGREVILLE
47 BROSSEAU-DUVERNAY
48 LAFOND
49 x ST-PAUL
50 ST-ÉDOUARD
51 HOLYOKE
52 BONNYVILLE
53 LA COREY
54 FORT KENT
55 GRAND-CENTRE
56 COLD LAKE
57 NORMANDEAU
58 GRANDIN
59 LAC LA BICHE
60 LAC LA BICHE MISSION
61 PLAMONDON
62 BREYNAT
63 GOURIN
64 ATMORE
65 DONATVILLE
66 BERNY
67 ST-VINCENT
68 THERIEN
69 MALLAIG
70 STE-LINA
71 GOODRIDGE
72 TROCHU
73 WAINWRIGHT

NOS RÉALISATIONS

1925-1959! Ce n'est pas sans émotion que le visiteur découvre le magnifique travail accompli depuis la réunion de l'Hôtel McDonald. Avec peu de moyens, notre peuple a su réaliser une œuvre de première importance.

Sous l'impulsion de l'A.C.F.A., notre journal **"La Survivance"** est né; aujourd'hui, il est lu par tout le Canada. Le poste de radio **C H F A** s'est joint depuis à ce moyen de diffusion pour apporter un message de foi dans nos cœurs et de français dans nos foyers.

Cette volonté de s'unir pour survivre a également engendré d'autres mouvements de première importance:

L'Association des Éducateurs Bilingues de l'Alberta qui groupe aujourd'hui plus de 250 membres se dévouant avec grand mérite pour donner une culture française et chrétienne à quelque 5,000 élèves.

L'Association des Commissaires Bilingues de l'Alberta qui représente nos familles dans les questions scolaires et exerce une influence primordiale pour la défense de nos droits toujours menacés.

La Relève Albertaine qui forme des chefs parmi nos jeunes. Futurs dirigeants, ils sauront conserver et faire fructifier l'héritage de leurs pères.

Ces institutions si nécessaires sont nées grâce au climat favorable créé par l'A.C.F.A. Son rôle ne s'est pas borné à cette tâche. Votre Association exerce, en outre, de nombreuses activités souvent moins connues mais non moins utiles.



L'A.C.F.A.



entreprend auprès du Ministère de l'Éducation les démarches qui s'imposent en vue d'améliorer l'enseignement de la religion et du français dans les écoles d'Alberta et présente aux différentes commissions royales les mémoires appropriés.

seconde les efforts de nos principales maisons d'enseignement supérieur et compile toute une documentation sur l'enseignement de la religion et du français de concert avec les éducateurs et commissaires bilingues. Dans ce domaine, elle est heureuse d'avoir organisé, en 1957, le 10ième congrès de l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue Française du Canada.

organise les concours annuels de français qui connaissent tant de succès.

aide au développement culturel et social des franco-albertains par des appuis moral, financier et publicitaire aux œuvres telles que: l'Établissement Rural, l'Alliance Française, le Théâtre français, les mouvements de jeunesse, le Club du Président, le cinéma français, les Jeunesses Musicales du Canada (section française), etc.

représente notre groupe ethnique à la Société Canadienne d'Établissement Rural et aux congrès des autres provinces de l'Ouest, aux comités de direction de l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue Française et au Conseil de la Vie Française en Amérique.

met à votre disposition un secrétaire et un propagandiste, organise le congrès provincial et les ralliements régionaux, développe l'activité des cercles locaux et leur apporte son concours dans leurs réalisations: la Cabane à sucre, les St-Jean-Baptiste, etc.

Que de réalisations! Et pourtant, nous voulons faire plus encore: un Centre français, une télévision bilingue, un plan d'assurance collective pour nos membres. . .

Un pas de plus vient d'être franchi: avec la garantie financière de L'Assurance-Vie Desjardins, ce plan est maintenant une réalité.

PHOTO: PACIFIQUE CANADIEN



VOTRE PLAN DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Bénéfices pour le membre (célibataire ou marié)

- Le membre bénéficie d'un montant d'assurance-vie déterminé par son âge au moment de l'adhésion (*voir le tableau, colonne* 2); ce montant ne varie pas jusqu'à ce que l'assuré atteigne 65 ans.

- Lorsque le membre atteint 65 ans, il a le choix entre les 2 options suivantes:

UNE ASSURANCE LIBÉRÉE

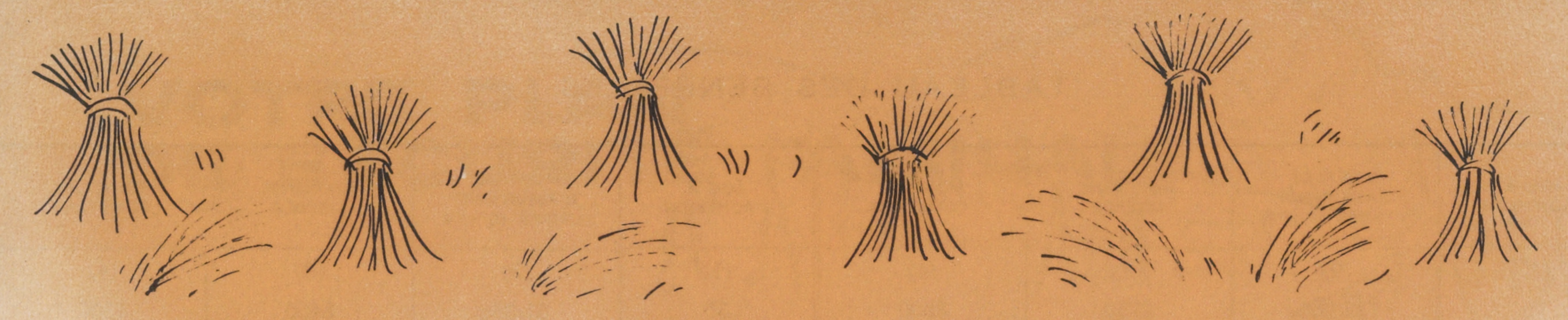
Le membre reçoit une police d'assurance-vie libérée égale à la moitié des primes qu'il a payées depuis qu'il est assuré (*voir le tableau, colonne* 3). Cette assurance libérée se maintient en vigueur, sans paiement de primes, jusqu'au décès.

UN RÈGLEMENT COMPTANT

L'assurance-vie se termine et l'assuré reçoit ⅓ des primes qu'il a payées depuis qu'il est assuré (*voir le tableau, colonne 4*).

TABLEAU DES BÉNÉFICES

ÂGE À L'ADHÉSION	MONTANT D'ASSURANCE JUSQU'À 65 ANS	à 65 ANS ASSURANCE LIBÉRÉE	(ou) MONTANT COMPTANT	ÂGE À L'ADHÉSION	MONTANT D'ASSURANCE JUSQU'À 65 ANS	à 65 ANS ASSURANCE LIBÉRÉE	(ou) MONTANT COMPTANT
(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
15	$2,250	$750	$500	35	$1,350	$450	$300
16	2,205	735	490	36	1,305	435	290
17	2,160	720	480	37	1,260	420	280
18	2,115	705	470	38	1,215	405	270
19	2,070	690	460	39	1,170	390	260
20	2,025	675	450	40	1,125	375	250
21	1,980	660	440	41	1,080	360	240
22	1,935	645	430	42	1,035	345	230
23	1,890	630	420	43	990	330	220
24	1,845	615	410	44	945	315	210
25	1,800	600	400	45	900	300	200
26	1,755	585	390	46	855	285	190
27	1,710	570	380	47	810	270	180
28	1,665	555	370	48	765	255	170
29	1,620	540	360	49	720	240	160
30	1,575	525	350	50	675	225	150
31	1,530	510	340	51	630	210	140
32	1,485	495	330	52	585	195	130
33	1,440	480	320	53	540	180	120
34	1,395	465	310	54	500	165	110
				55 à 64	500	—	—



Bénéfices pour les personnes à charge du membre

- L'épouse est assurée pour $500. L'assurance sur la vie de l'épouse se maintient en vigueur tant que le mari est assuré et n'a pas atteint 65 ans.

- Les enfants à charge sont assurés pour les montants suivants:

de 2 semaines à 1 an	$ 100
de 1 an à 2 ans	$ 200
de 2 ans à 3 ans	$ 300
de 3 ans à 4 ans	$ 400
de 4 ans à 25 ans	$ 500

Un enfant à charge est un enfant âgé de moins de 16 ans ou de 16 à 25 ans mais fréquentant, comme occupation principale, une maison d'enseignement.

PHOTO: CHEMINS DE FER NATIONAUX



REMARQUES

- **Les membres du clergé** sont éligibles au plan d'assurance.

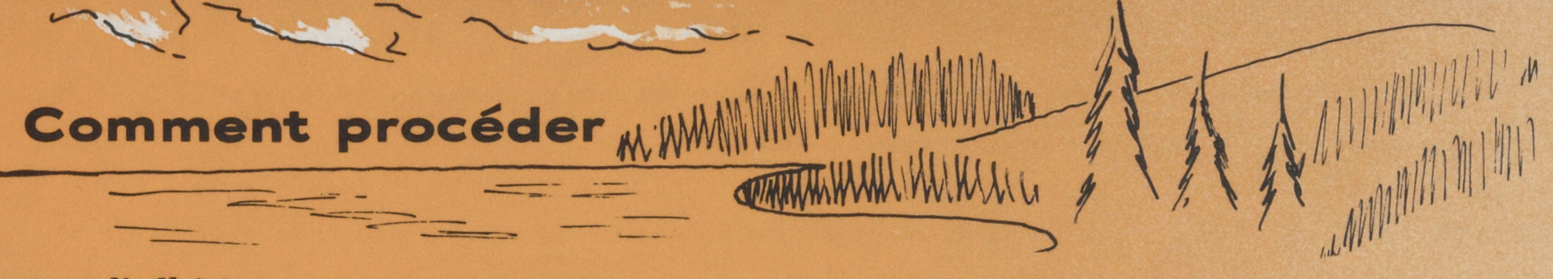
- Si vous êtes assuré depuis au moins 3 ans et **que vous cessez le paiement de vos cotisations pour des raisons majeures** (exemple: maladies, mauvaises récoltes) votre assurance se termine, mais vous conservez le privilège de reprendre votre assurance dans un délai maximum de 5 ans; le montant d'assurance auquel vous auriez alors droit serait le montant initial accordé, moins $45 pour chaque année non payée.

- **Si un célibataire se marie,** il demeure assuré pour le même montant et bénéficie d'une assurance-vie pour sa famille.

- **Si une célibataire se marie,** elle peut:

  1) soit continuer de payer ses cotisations et conserver son assurance sans aucun changement.

  2) soit transférer à son époux le montant d'assurance qu'elle a acheté avant son mariage; cela signifie que le montant d'assurance de son époux sera augmenté de $45 multiplié par le nombre d'années où elle a participé à l'assurance.



Comment procéder

Pour l'adhésion:

- Aucun examen médical n'est exigé, il suffit que votre état de santé vous permette de vaquer à vos occupations habituelles.

- Complétez et retournez la carte d'adhésion qui vous a été remise avec cette brochure, en n'oubliant pas d'y inclure votre cotisation sous forme de chèque ou de mandat-poste payable à:

  L'A.C.F.A., 10010, 109ième Rue, Edmonton, Alberta

- Votre cotisation annuelle est de $30 si vous êtes marié et de $25 si vous êtes célibataire. Ce montant comprend:

  1) le règlement de votre cotisation à l'A.C.F.A.

  2) le paiement de votre assurance.

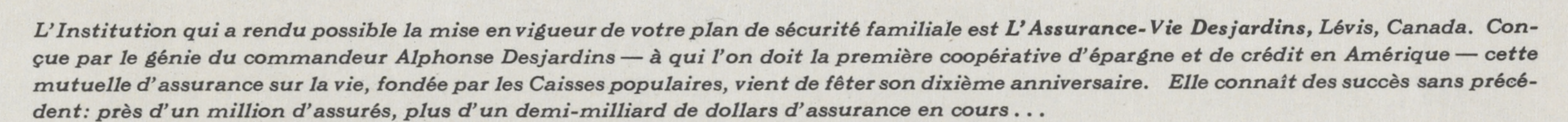
Si vous le désirez, vous pouvez payer votre cotisation en 2 versements égaux; faites-nous parvenir 2 chèques au nom de l'A.C.F.A., le premier encaissable immédiatement et le second payable six mois après.

. . . . et maintenant, gardant souvenir et reconnaissance à ceux qui nous ont précédés et nous ont fait ce que nous sommes, envisageons notre avenir avec confiance.

SOYONS FIERS . . . . d'être groupés officiellement en une association de plus en plus forte.

SOYONS HEUREUX . . . . de découvrir, dans l'entraide, l'amour du prochain si essentiel à une vie humaine et surnaturelle, même au XXième siècle.

Pour une Alberta plus chrétienne, plus belle, plus heureuse, pour un rayonnement français d'un Océan à l'autre, souvenons-nous, Albertains, que "Dieu et nos droits" nous engagent . . . .



*L'Institution qui a rendu possible la mise en vigueur de votre plan de sécurité familiale est **L'Assurance-Vie Desjardins, Lévis, Canada.** Conçue par le génie du commandeur Alphonse Desjardins — à qui l'on doit la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique — cette mutuelle d'assurance sur la vie, fondée par les Caisses populaires, vient de fêter son dixième anniversaire. Elle connaît des succès sans précédent: près d'un million d'assurés, plus d'un demi-milliard de dollars d'assurance en cours . . .*

L'obtention récente d'une charte fédérale lui permet dorénavant, à la grande joie des Albertains, d'opérer à travers tout le Canada.



CONÇU POUR VOUS

VOTRE PLAN DE SÉCURITÉ INDIVIDUELLE ET FAMILIALE EST MAINTENANT UNE RÉALITÉ!

Il répond à vos besoins

En effet, votre plan vous accorde la protection essentielle qui vous est nécessaire, à vous et à votre famille, et ce, au coût le plus avantageux.

Ne manquez pas de consulter votre brochure *"Du nouveau en Alberta"*; elle vous explique le plan en détail.

Ce qu'il vous apporte

- une protection permanente sur votre vie. Le montant d'assurance est déterminé uniquement par votre âge à l'adhésion, soit l'année en cours moins l'année de votre naissance. Exemple: Si vous êtes né en 1930 et que vous adhérez en 1960, quel que soit le mois, votre âge sera considéré comme étant 30 ans.
- un capital à 65 ans ou une police d'assurance-vie libérée.

Ce qu'il apporte à votre famille

- une assurance de $500 sur la vie de votre épouse.
- une assurance de $500 sur la vie de chacun de vos enfants (sujet aux restrictions légales).

Pour en bénéficier immédiatement

- **Complétez et signez** la carte d'adhésion ci-contre, détachez-la suivant le pointillé et retournez-la avec votre chèque à l'A.C.F.A.
- **Aucun examen médical n'est requis,** il suffit de vaquer à vos occupations habituelles.

Remarques

- Votre assurance prendra effet le 1er du mois suivant la date de réception de votre carte d'adhésion accompagnée de votre cotisation.
- Si vous désirez payer en 2 versements égaux, joignez un second chèque encaissable dans 6 mois.

CARTE D'ADHÉSION

NOM DU MEMBRE (en lettres moulées)

FRANK COUTURE

(nom) *(prénoms)*

11254- 89 St.

Edmonton Alberta

(adresse) *(téléphone)*

GR 78389

Date de naissance		
11	Juillet	
(jour)	(mois)	(année)
Masculin ☐		Marié ☐
Féminin ☐		Célibataire ☒

Cotisation annuelle		
	1 seul versement	2 versements égaux
Cél.	$25.00	$12.50
Mar.	$30.00	$15.00

MODES DE PAIEMENT

Je choisis de payer ma cotisation chaque année :

☐ en 1 seul versement annuel

☒ en 2 versements égaux

LE BÉNÉFICIAIRE DE VOTRE POLICE SERA SUCCESSIVEMENT

pour un membre célibataire: le père, la mère, les héritiers légaux.

pour un membre marié: l'époux (l'épouse), les enfants, les héritiers légaux.

Par les présentes, je demande à l'A.C.F.A. de m'inscrire parmi ses membres et de m'assurer en vertu du plan d'assurance collective qu'elle m'offre en collaboration avec L'Assurance-Vie Desjardins. Je déclare qu'au meilleur de ma connaissance, il n'y a rien dans mon état de santé qui devrait m'empêcher de vaquer à mes occupations habituelles dans un avenir rapproché. En outre, je consens à payer à l'A.C.F.A. les cotisations dues par moi.

Mars le 30, 1960

(date) *(signature)*

IMPORTANT: Joignez un chèque si vous payez en un seul versement ou 2 chèques, le premier encaissable immédiatement et le second dans 6 mois, si vous payez en 2 versements.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS, Lévis, Canada

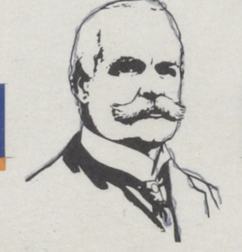
ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTÁ

S. V. P. COMPLÉTER CETTE CARTE ET
LA RETOURNER AVEC VOTRE COTISATION À

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
10010, 109e Rue, Edmonton

Edmond Dumarais
GA 42547
Sydney N.
11244-7244







02-94A